



23 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP045-2020

COVID-19

MOBILISATION DU CNES POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE ET POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS

Le CNES s'est organisé dès le début de la semaine passée pour préserver la santé de ses collaborateurs et s'associer à l'effort national pour ralentir le développement de l'épidémie de COVID-19 et soutenir l'activité économique de notre pays. En ce sens, il a décliné massivement le télétravail, sur un périmètre d'activité très large et sur ses quatre établissements, à Paris Les Halles, à Paris Daumesnil, au Centre Spatial de Toulouse et au Centre Spatial Guyanais, grâce au dimensionnement de son système d'information et à la mobilisation exceptionnelle de ses collaborateurs.

Ainsi, dès le surlendemain de la demande de confinement, plus de 2.500 personnes, collaborateurs du CNES et de ses partenaires, ont pu réaliser leurs tâches en accédant directement à l'ensemble du système d'information du CNES, tout en restant confinées et ceci en parfaite cyber sécurité. Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) du CNES nécessite toutefois des présences sur site et ont donc été prises toutes les dispositions pour que les collaborateurs qui doivent se rendre à leur poste de travail, puissent accomplir leurs missions en ne faisant aucune concession, ni sur la qualité et la complétude de leurs activités, ni surtout sur le respect des gestes barrières préconisés.

Au Centre Spatial de Toulouse, plus de 70 collaborateurs assurent quotidiennement les opérations de tous les satellites, notamment ceux indispensables aux missions des Armées. Ils assurent aussi la surveillance de l'espace et les services de secours et sauvegarde avec les systèmes Cospas-Sarsat et Galileo. Au Centre Spatial Guyanais, 120 collaborateurs du CNES sont susceptibles de se rendre sur site à tout moment pour assurer la sécurité de la base, de ses moyens et des satellites qui y sont présents. La préparation des lancements a dû être interrompue parce que les conditions sanitaires rendaient incertaine et dangereuse, la poursuite des opérations, dans un contexte où il convient d'être particulièrement vigilant au développement de l'épidémie en Guyane. Cependant, toutes les dispositions sont prises pour que les opérations de lancement puissent reprendre immédiatement, dès que la situation sanitaire se sera améliorée.

Afin de mettre en œuvre ce Plan de Continuité d'Activité, tout en préservant la santé de chacun, cinq cellules de crise sont organisées, au niveau central et pour chacun des établissements, qui se réunissent quotidiennement pour adapter au mieux ces mesures en fonction de l'évolution de la situation. Ainsi, par le double dispositif du télétravail et de l'organisation des équipes qui doivent être physiquement présentes sur site, tous les collaborateurs du CNES, sans exception, sont pleinement mobilisés pour lutter contre le développement de l'épidémie tout en poursuivant leur activité afin que continue la vie économique de notre pays.

CONTACTS

Pascale Bresson
Raphaël Sart

Attachée de presse
Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr